Dernière mise à jour : 11 Juillet 2017

0.a. Objectif

Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

0.b. Cible

Cible 15.5: Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction

0.c. Indicateur

Indicateur 15.5.1: Indice de la Liste rouge

0.e. Mise à jour des métadonnées

Dernière mise à jour : 11 Juillet 2017